

## ERASMUS + SITE LYCEE

Le lycée hôtelier du Touquet étant un lycée à la fois professionnel et technologique, tous les membres de la communauté éducative sont peu ou prou concernés par les mobilités sortantes ou entrantes. Néanmoins, il convient de répartir les tâches de la manière suivante : Mobilisation du Proviseur, du Proviseur adjoint, du Directeur délégué aux formations professionnelles et technologiques, de l'adjoint gestionnaire pour ce qui concerne la partie purement administrative. Depuis son ouverture à l'international, le Lycée hôtelier du Touquet possède également un département des relations internationales géré par un enseignant coordonnateur assisté des enseignants coordonnateurs de langues vivantes, des trois assistants de langue ainsi que des enseignants de pratique. Cette organisation préalable déjà mise en place est l'une des raisons principales qui nous amène à candidater à la Charte Erasmus+

### **Méthodes d'organisation opérationnelle et de communication.**

Dès les journées portes ouvertes, lors des moments préparant l'accueil des futurs apprenants, la sensibilisation et la présentation du programme Erasmus + se fait à partir de supports de communication papiers et numérique. La possibilité de stage à l'étranger, la diversité des entreprises européennes et l'attractivité du programme Erasmus + sont très souvent un facteur déterminant pour les futurs candidats au BTS Hôtellerie. Les apprenants sont ensuite suivis tout au long de leur cursus pour promouvoir le programme.

Quatre mois avant le départ, les professeurs coordonnateurs de langue : Allemand/Anglais/espagnol interviennent dans les classes de BTS concernées par un stage à l'étranger pour leur présenter les différentes possibilités de partenariats avec les entreprises européennes.

Dans un second temps, les étudiants présentent leur candidature. Ces candidatures sont ensuite étudiées par une commission pédagogique composée de coordonnateurs de disciplines linguistiques et pratiques. La priorité n'étant pas donnée systématiquement aux meilleurs profils, mais aux candidats qu'une mobilité européenne pourrait aider. Le sérieux, la motivation et l'assiduité étant les principaux critères.

Les candidats sont ensuite avertis de la sélection, et nous procédons alors à l'élaboration des CV papier et vidéo en langue étrangère. Ces CV sont ensuite envoyés aux entreprises, lesquelles assignent les lieux de stage en fonction des différents profils de formation et de leurs besoins. Une aide est aussi apportée aux étudiants pour l'obtention des cartes de travailleur étranger (en Espagne) et le numéro de sécurité sociale du pays. Différentes réunions leur permettent aussi de mieux appréhender leur futur contexte de travail et d'organiser leur voyage. Enfin, des cours de soutien leur sont fournis afin de faciliter leur intégration.

Les formateurs « correspondants » qu'il s'agisse des enseignants ou des tuteurs des entreprises européennes concernés par la mobilité des étudiants, sont en contact permanent et assurent le suivi.